

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SE.DEL.KA NORMANDIE – SUPPRESSION DE PLACES  DE STATIONNEMENT POUR LA REALISATION D'UN  PROJET IMMOBILIER – RUE DU CHEMIN VERT  ARRETE N° 2024/119</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;  
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;  
VU le permis de construire n° PC 014 341 22R0007 ;  
VU la demande de la société SE.DEL.KA NORMANDIE sollicitant la Ville, en date du 23 mai 2024, pour la suppression définitive de places de stationnement situées 134 rue du Chemin Vert à Ifs (parcelle BC 307) ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de règlementer le stationnement en raison de la réalisation d'un projet immobilier rue du Chemin Vert à Ifs ;

**ARRETE**

- Article 1 :** Les places de stationnement situées 134 rue du Chemin Vert (parcelle BC 307), seront définitivement supprimées à partir du 3 juin 2024 en raison de la réalisation du projet immobilier de la société SE.DEL.KA NORMANDIE.
- Article 2 :** La société SE.DEL.KA NORMANDIE est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 24 mai 2024



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**